

Octobre 2012 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d’habitation de Montréal

## Un investissement de 274 000 \$ pour la réfection de l’entrée principale et la pose d’une main courante aux habitations Ahuntsic



Plus de 274 000 \$ seront investis au cours des prochains mois pour refaire la rampe d’accès et reconfigurer l’entrée principale aux habitations Ahuntsic, situées au 10333, rue Berri. Les travaux en cours depuis la mi-octobre s’étaleront sur environ 12 semaines. Une main courante sera également ajoutée dans les corridors. Ces travaux commenceront vers la fin de novembre et devraient durer 3 semaines environ. L’ensemble des travaux devrait être terminé avant la période des Fêtes.

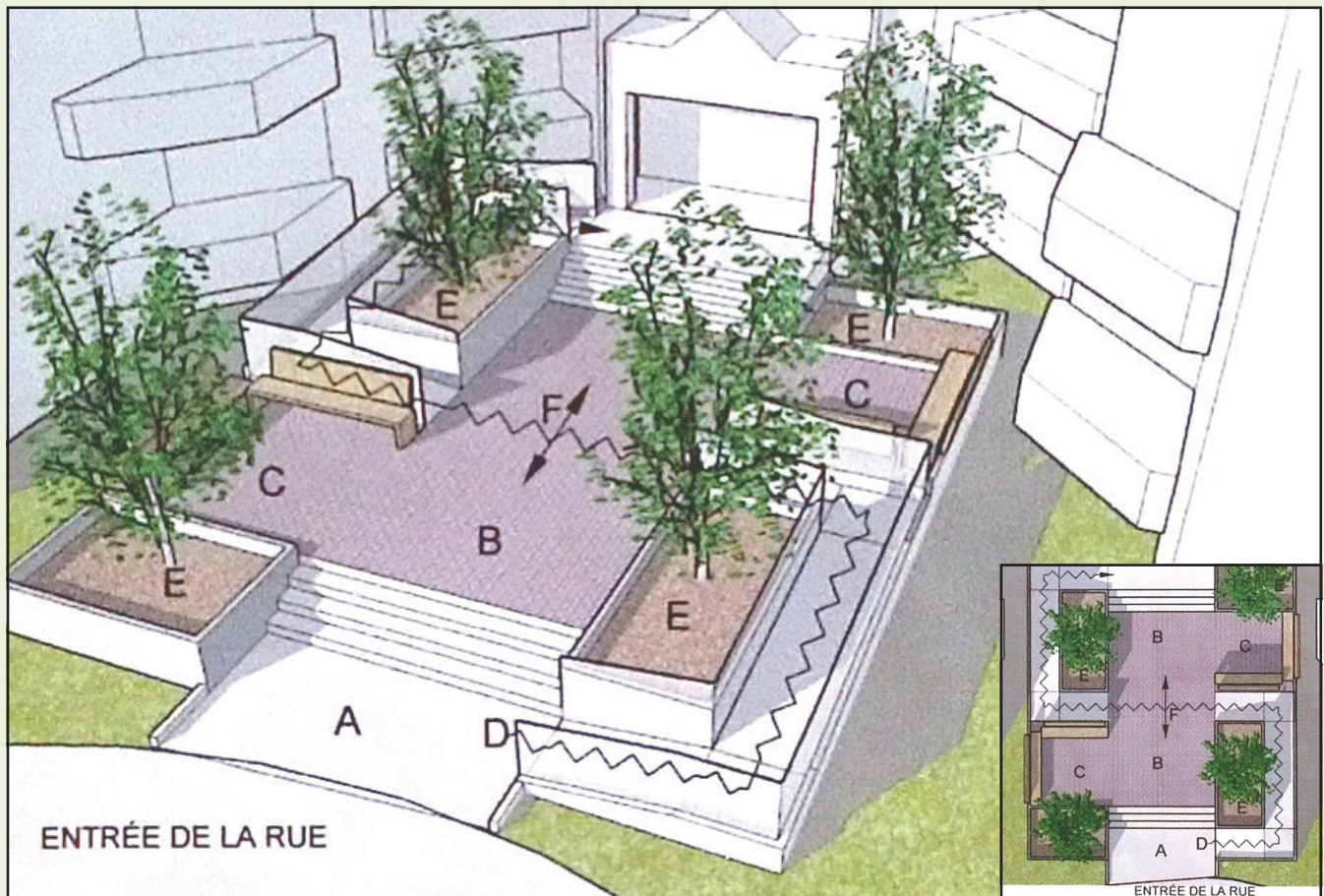
Les travaux occasionneront des dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, va-et-vient des ouvriers et **fermeture de l’entrée principale**. Pendant les travaux, les locataires devront circuler par la porte arrière.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu’ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l’avance de votre patience et de votre collaboration.



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **26 mars 2009**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une première **rencontre de consultation** aux habitations Ahuntsic sur le réaménagement de l'entrée principale et la réfection de la rampe d'accès. Les **18 personnes** présentes ont pu entendre **Monique Dupras**, alors agente de liaison, et **Guy Couillard**, directeur de projets, accompagnés de **Suzan Lamoureux**, alors directrice à l'entretien et aux réparations, présenter les deux options offertes et ont choisi, à l'unanimité, l'option illustrée ici.



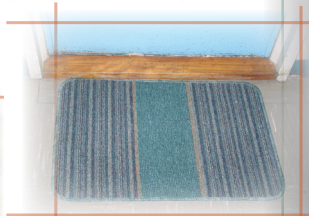
Durant la consultation, les résidents ont exprimé certaines demandes et préoccupations qui ont été prises en considération dans le projet : ajout d'éclairage dans les murets de béton, ajout d'une prise de courant extérieure et plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Les locataires ont aussi demandé que les plantations soient issues de variétés qui n'attirent pas les animaux et qu'elles soient à une distance raisonnable des balcons.

Le **13 juin 2012**, une seconde **rencontre d'information** a eu lieu aux habitations Ahuntsic. Les **14 personnes** présentes ont entendu **Marc Sédillot**, agent de liaison, et **Guy Couillard**, accompagnés de **Steeve Guimont**, préposé à l'entretien et aux réparations, et **Viateur Cyr**, préposé à la sécurité, expliquer le projet élaboré à la suite de la première consultation. À ce moment, les résidents ont pu discuter des impacts concrets de ces travaux sur leur quotidien et trouver des solutions avec les représentants de l'OMHM.

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR (SUITE)

### POUR L'INSTALLATION DE LA MAIN COURANTE:

*AU MOMENT DES TRAVAUX, VOUS DEVREZ RETIRER TOUT CE QUI SE TROUVE SUR LE PLANCHER OU SUR LES MURS DES CORRIDORS.*



*CORRIDOR DÉGAGÉ,  
PRÊT POUR LES TRAVAUX*



Les crochets de plastique autocollants et les crochets vissés doivent être enlevés. Une fois la peinture des corridors terminée, il serait souhaitable de **ne pas coller** des crochets sur les murs ou au plafond, car ils endommagent la peinture. Les crochets vissés seront tolérés sur les murs.

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des bornes ou des clôtures.



## LES ENTREPRENEURS

Les travaux aux habitations Ahuntsic seront coordonnés par **Les Constructions ARGOZY inc.**, pour la réfection de la rampe d'accès de l'entrée principale, et par **Construction FTH**, pour l'installation de la main courante. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels ou à des moments critiques du chantier, cette plage horaire pourrait être prolongée ou les ouvriers pourraient travailler le samedi.

## L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS AHUNTSIC

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS (RAMPE D'ACCÈS)

- ◆ Agent de liaison :  
**Marc Sédillot**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Adrian Partenie**
- ◆ Directeur de projets :  
**Guy Couillard**



### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS (MAINS COURANTES)

- ◆ Agent de liaison :  
**Marc Sédillot**
- ◆ Directrice de projets :  
**Selfar Abdouch**

### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :  
**Viateur Cyr**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Steve Guimont**
- ◆ Agent de location :  
**Dany Taleb**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Manon Cossette**



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Charles Allain et  
Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.